



Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle
section de Vaucluse 20, avenue Monclar - BP 80010
84004 AVIGNON cedex 01

Lettre ouverte FO au Directeur académique concernant sa Note sur la « réorganisation des moyens de remplacement »

Avignon, le 25 mars 2026

Objet : Votre Note de présentation de la réorganisation des moyens de remplacement

Monsieur le Directeur Académique,

Suite au refus des représentants de la FNEC FP-FO et de la FSU-SNUipp de siéger au CSAD le 17 mars, vous convoquez un nouveau CSA ce jeudi 26 mars à 14h pour nous présenter votre Note.

Ainsi, malgré l'opposition des personnels et de leurs représentants, vous persistez donc, au motif d'une « *optimisation* » de la gestion du remplacement, à vouloir la départementaliser, ce qui constituerait une dégradation sans précédent des conditions de travail de nos collègues remplaçants, sans améliorer les problèmes de remplacement, c'est une évidence.

Nous relevons plusieurs points de votre Note particulièrement inacceptables :

- **Une flexibilité imposée sans précédent :** le regroupement de l'ensemble des postes de Titulaires Remplaçants et de la Brigade Départementale au sein d'une zone unique de remplacement sur tout le département pour créer un vivier de personnels corvéables à merci remettrait en cause les spécificités de chaque mission.
- **L'illusion des "préférences professionnelles" :** si votre Note prétend permettre aux enseignants remplaçants d'exprimer des "*colorations*" (types de classes, nature des remplacements), votre Note précise que "*les nécessités de service resteront prioritaires*". Cette clause vide de son sens toute véritable prise en compte des souhaits des personnels et annonce une gestion autoritaire des affectations en classes ordinaires ou dispositifs spécialisés (ULIS, SEGPA, IME).
- **Le mépris des conditions de travail :** vous affirmez vouloir porter « *une attention particulière* » aux distances de déplacement pour "*améliorer les conditions d'exercice*" alors même que la création d'une zone départementale unique contredit frontalement cet objectif et expose les personnels à une explosion de leur temps de trajet et de leur fatigue.

- **Un transfert forcé et immédiat dès la rentrée 2026 de tous les collègues remplaçants** : nos collègues subiraient de plein fouet cette nouvelle organisation par une pré-affectation automatique au mépris des postes obtenus au mouvement sur des missions bien définies, les TR sur une zone circo, les BD sur des remplacements courts (Formation).

C'est pourquoi, nous refusons participer au CSA du 26 mars uniquement réuni pour entériner votre Note.

Nous exigeons le retrait immédiat de votre Note, le maintien des 10 zones de remplacement actuelles pour les TR garantissant un maillage territorial respectueux de nos collègues et le maintien de la Brigade pour remplacer les enseignants en formation sur temps d'enseignement.

Une fois encore, nous réaffirmons que cette gestion départementale ne réglera pas les problèmes de remplacement, bien au contraire !

L'amélioration du remplacement nécessite la création immédiate de postes de remplaçants que nous avons chiffrée à au moins 5 TR de plus par circonscription. C'est ce que nous revendiquerons au CSA du 2 avril prochain.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de notre détermination à défendre les conditions de travail de tous les personnels et d'apprentissage de tous les élèves.

Les représentants du personnel FO
au Comité Social d'Administration de Vaucluse.